

Jean Grenier est nommé membre du Comité consultatif d'Emploi Québec pour les travailleuses et travailleurs de 45 ans ou plus.

« Le comité a pour mandat de rédiger et d'émettre des avis à la Commission des partenaires du marché du travail et au ministre de l'Emploi et de la Solidarité Sociale. Il doit définir la problématique des 45 ans ou plus et des avenues de solutions en égard aux difficultés rencontrées par ce groupe cible.

Le comité aviseur se doit également d'assurer la promotion de la clientèle des 45 ans ou plus pour l'intégration, la réintégration ou son maintien en emploi. De plus, en collaboration avec l'établissement des priorités d'action d'Emploi-Québec, il participe au suivi et à l'évaluation des modes d'interventions utilisés.

Le comité aviseur pour les travailleurs et travailleuses de 45 ans ou plus est présentement composé de membres des centrales syndicales, de représentants d'employeurs, d'organismes spécialisés d'aide à l'emploi et d'un représentant de la Commission des partenaires du marché du travail. »

Jean Grenier agira entre autre comme représentant des Travailleurs autonomes, de plus en plus composé d'individus de 45 ans ou plus désireux de mettre en action, à leur profit, leur bagage professionnel et personnel.

« Devenir entrepreneur à 55 ans, oui, c'est possible », article de Suzanne Audet, présidente et coach en management d'Institut Sans Frontière, dans le Cahier Argent du Journal de Montréal le 3 mai 2008.

La prochaine réunion du Comité aviseur (consultatif), présidé par monsieur Onyl Proulx (président de GCRH) se tiendra à Québec le 29 mai prochain. Dans la mesure du possible nous vous communiquerons les actions concrètes entreprises ou générées par le Comité.

De plus nous tenons à regrouper les travailleurs autonomes de plus de 45 ans pour mieux comprendre leurs besoins, leurs réalités de vie et leurs aspirations pour mieux les représenter. SVP communiquer vos coordonnées et une courte présentation de votre activité à Jean Grenier jeanq@50plusjob.com.

Éventuellement nous songeons à créer un onglet sur le site présentant les offres de services de Travailleurs autonomes de plus de 45 ans, en plus de leur offrir du réseautage, de la formation, des conférences et des séminaires.